



UNION LOCALE CGT DES SYNDICATS DU CALAIS
BOURSE DU TRAVAIL DE CALAIS—PLACE CREVECOEUR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Calais le 19 mars 2024

L'Union Locale CGT de Calais apporte son soutien total, au Camarade Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union Départementale du Nord.

Notre Camarade Jean-Paul a été arrêté chez lui et placé en garde à vue le 20 octobre 2023, pour s'être exprimé en faveur de la paix en Palestine, et pour avoir rappelé le droit international.

L'Union Locale CGT de Calais condamne toute forme de violence envers des civils innocents. Elle condamne donc les actes commis contre les civils israéliens le 7 octobre 2023. Mais elle condamne avec encore plus de fermeté, l'instrumentalisation de ces actes par le gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahu pour accabler l'ensemble du peuple palestinien.

Pour rappel, le 26 janvier 2024 la Cour internationale de justice a rendu une décision au titre de la Convention sur le génocide ordonnant à Israël d'empêcher tout éventuel acte génocidaire dans la bande de Gaza, et d'autoriser l'accès humanitaire à ce territoire palestinien. La Cour a considéré comme plausible l'accusation de « génocide » dirigée contre Israël par l'Afrique du Sud.

La « punition collective » infligée à la population civile de Gaza, n'a rien à voir avec le droit d'Israël à se défendre.

L'Union Locale CGT de Calais en soutenant le Camarade Jean-Paul Delescaut, défend également la liberté d'expression concernant les droits du peuple palestinien.

Le 28 mars, à 12h Jean-Paul Delescaut comparaitra devant le tribunal correctionnel de Lille. L'Union Locale CGT de Calais appelle ses syndiqués, élus et militants à se rassembler aux côtés des camarades du Nord, devant le tribunal pour exiger l'abandon immédiat des poursuites judiciaires contre notre Camarade.

Le secrétariat de l'U.L. CGT de Calais